



EN -apd MERCREDI

La neuvième Assemblée de personnes déléguées de l'année se tiendra le mercredi 14 mai, à 17h45, à l'hôtel Holiday Inn, situé au 1390, boulevard René-Lévesque Ouest. À l'ordre du jour, démarche collaborative organisation et santé au travail, nomination au comité paritaire consultatif EREHDAA, amendements aux statuts/recommandations à l'AG ainsi qu'engagement commun et élection de l'équipe syndicale.



ÉDUCATION DES ADULTES DERNIER RAPPEL — VÉRIFICATION DES LISTES

Vous avez **jusqu'à midi le lundi 12 mai 2025** pour soumettre votre formulaire de contestation dans le cadre de l'opération de vérification des listes de priorité d'emploi, de rappel et d'élargissement de champs. Vous pouvez consulter les listes préliminaires sur SAI ou au babillard de votre centre. Pour plus de détails, consultez l'infolettre expédiée à votre courriel le 14 avril dernier.



Chantal Forcier, conseillère

LA VIOLENCE

UN FLÉAU QU'IL FAUT NOMMER

Le 30 avril dernier, l'Alliance vous transmettait une infolettre contenant un lien unique vous permettant de participer à une importante consultation sur la violence envers les personnes enseignantes, menée par la Fédération autonome de l'enseignement (FAE). Cette démarche vise à brosser un portrait fidèle et lucide de la situation sur le terrain. Car pour espérer un changement, encore faut-il que le phénomène soit pleinement reconnu et pris au sérieux, tant par les centres de services scolaires que le gouvernement.

UNE RÉALITÉ TROP SOUVENT BANALISÉE

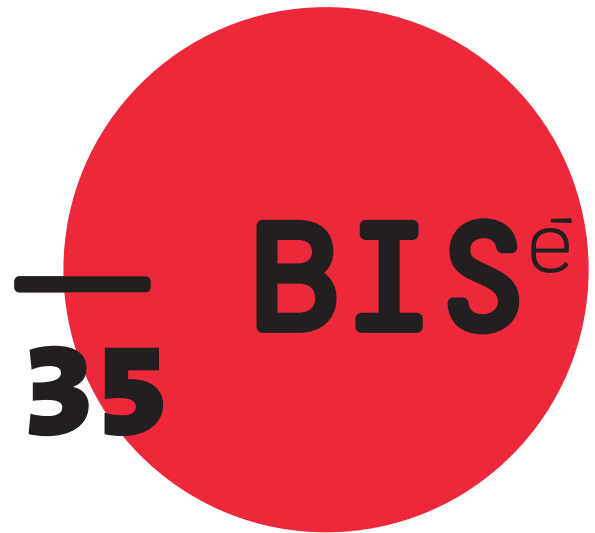
Honnêtement : qui parmi vous n'a jamais été témoin, ou pire, victime d'un geste violent dans son milieu? Crachat, morsure, objets lancés, bagarres à interrompre, insultes, voire blessures... la liste est longue. Ces situations ne devraient pas faire partie du quotidien d'un milieu éducatif. Enseigner ne devrait pas impliquer de vivre dans la crainte constante d'un débordement ni d'aller en classe avec la peur au ventre.

Et pourtant, malgré la gravité de ces incidents, plusieurs directions découragent encore leurs équipes de signaler les événements, à l'aide du [formulaire T-075](#) (voir article en page 3), sous prétexte qu'il ne s'agit pas d'un incident si grave. On minimise les actes de violence parce que l'élève est jeune, qu'elle ou il vit des difficultés personnelles. Mais un geste violent reste un geste violent pour la personne qui le subit. Il doit être reconnu, documenté et pris en charge.

UN ENJEU PARTAGÉ PAR LES FAMILLES

Je suis certaine que les parents, eux non plus, ne souhaitent pas que leurs enfants soient exposé-e-s à la violence à l'école. Ce n'est bon pour personne. Il est donc primordial que les élèves présentant des troubles de comportement soient intégré-e-s dans des milieux qui répondent à leurs besoins.

Le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, a multiplié les prises de parole sur la violence et l'intimidation en milieu scolaire. C'est un pas dans



la bonne direction, mais je ne suis pas certaine qu'il mesure l'ampleur du problème. Je me questionne également sur l'efficacité de certaines de ses initiatives. Ce n'est certainement pas en créant une Semaine de la prévention de la violence et de l'intimidation et en publiant une vidéo le mettant en vedette qu'il va régler la situation... Si bien intentionnées soient ces actions, elles restent symboliques et sont loin de suffire.

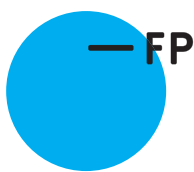
L'interdiction des cellulaires et l'obligation du vouvoiement sont certes des mesures plus concrètes, mais ce n'est pas non plus ce qui va résoudre la violence et l'intimidation. Vouvoyer ses enseignantes et enseignants n'empêchera malheureusement pas une ou un élève d'avoir des paroles ou des gestes violents! Le problème est plus profond : il touche à la structure du système éducatif, au manque de ressources et au soutien insuffisant offert aux équipes-écoles.

VOTRE VOIX COMPTE

C'est pourquoi je vous invite à participer activement à la consultation de la FAE, ouverte jusqu'au 16 mai 2025. Vos témoignages permettront de trouver des solutions concrètes, fondées sur la réalité de celles et ceux qui vivent cette violence au quotidien. Ensemble, faisons entendre notre voix pour que l'école redevienne un lieu d'apprentissage où règnent sécurité ET sentiment de sécurité.



Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente



FORMATION PROFESSIONNELLE

VÉRIFICATION DES LISTES DE PRIORITÉ D'EMPLOI ET DE RAPPEL

L'opération de vérification des listes préliminaires de priorité d'emploi et de rappel pour le personnel enseignant non régulier débutera le jeudi 15 mai prochain et se poursuivra jusqu'au lundi 26 mai. Le CSSDM transmettra aux centres les listes devant être affichées. Encore cette année, ces listes pourront également être consultées sur le site Adagio au lien suivant : <https://gestion-personnes.csdm.qc.ca/affectations-conditions-travail/listes-priorite-embauche/>. À noter que celles-ci ne sont plus envoyées par la poste par l'Alliance.

L'Alliance fera parvenir par voie électronique à chaque personne concernée les renseignements nécessaires pour pouvoir procéder à la vérification des informations apparaissant sur les listes de l'employeur. Cette année, si les informations inscrites sur les listes provisoires sont inexactes ou si votre nom devait y apparaître, mais n'y est pas, vous devez remplir le formulaire de contestation, et ce, **au plus tard à 23 h 59 le lundi 26 mai**. Il est très important de faire parvenir, dans les délais, toute demande de correction à l'Alliance, puisque c'est elle qui doit ensuite les transmettre au CSSDM. Une fois les listes officielles produites, il n'est plus possible d'y apporter des corrections en cours d'année.



● Vincent Hamel Davignon, conseiller

ÉDUCATION DES ADULTES

RAPPELS



REPORT DE VACANCES

Les enseignantes régulières et enseignants réguliers qui souhaitent travailler à leur centre durant la session d'été doivent faire leur demande **au plus tard le 23 mai 2025** en remplissant le formulaire prévu à cet effet. Ce formulaire est disponible dans Adagio, à l'adresse suivante : <https://gestion-personnes.csdm.qc.ca/files/form-report-de-vacances-2025-2026-1.pdf>. Pour plus de détails, consulter le *BIS* numéro 33 du 28 avril 2025.

ASSEMBLÉE DE PLACEMENT — SESSION D'ÉTÉ 2025

L'Alliance vous rappelle que vous avez **jusqu'à 23 h 59 le vendredi 23 mai 2025** pour remplir le formulaire dans la section *Mon dossier* sur le nouveau site SAI pour participer à l'assemblée de placement d'été. **Cette assemblée se déroulera en mode virtuel, du lundi 16 juin 2025 (17 h) au mercredi 18 juin 2025 (23 h 59)**. Pour plus de détails, consultez le *BIS* numéro 33 du 28 avril 2025.



● Chantal Forcier, conseillère

FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES

LISTE DE PRIORITÉ — ENTREVUES D'INFORMATION ET DE VÉRIFICATION

Les entrevues d'information ou de vérification ont lieu, cette année, **du jeudi 15 mai au mercredi 21 mai 2025**. Les personnes de la liste de priorité ont reçu, sauf erreur, un courriel de la part du CSSDM, expliquant la procédure à suivre pour s'inscrire à ces entrevues. Pour celles et ceux qui ne trouvent pas ce courriel, le mémo est également accessible ici : <https://seances.csdm.gouv.qc.ca/Ressource/AfficherDocument?idDocument=42>. La période d'inscription est donc déjà amorcée et se terminera à 16 h ce lundi 12 mai. Si vous dépassez ce moment, vous devrez attendre une autre année avant de pouvoir réaliser l'entrevue.

Aux fins de rappel, ces entrevues sont obligatoires pour obtenir des contrats dans certains types de classes, pour des classes spécialisées par exemple, et certains programmes (alternatif, international, etc.). Pour les entrevues d'information, l'employeur vous demandera de prendre connaissance, via un formulaire en ligne, des particularités associées aux programmes en question et d'attester que vous avez bien lu et compris l'information. En complément, on pourrait vous inviter à participer à une séance d'information virtuelle. Pour les entrevues de vérification, auxquelles vous êtes inscrite-s sur SAI, le CSSDM vous contactera pour une

ou des entrevues téléphoniques avec les directions d'école concernées. Lors de ces entrevues, comme le nom l'indique, les directions vérifieront entre autres si vous possédez une expérience pertinente pour travailler auprès d'une catégorie d'élèves particulière (spectre de l'autisme, par exemple). Toutefois et exceptionnellement pour l'année 2025-2026, uniquement pour le personnel enseignant en adaptation scolaire, le CSSDM a décidé de surseoir aux entrevues de vérification suivantes :

- trouble du développement du langage — écoles régulières ;
- trouble du spectre de l'autisme — écoles régulières ;
- trouble du spectre de l'autisme — écoles Irénée-Lussier et de l'Étincelle ;
- psychopathologie — milieu hospitalier ;
- troubles graves d'adaptation — écoles Charles-Bruneau, Espace-Jeunesse, Dominique-Savio, Henri-Julien et de la Lancée ;
- troubles graves d'apprentissage et troubles associés (DGA-TA).



● Sébastien Bergeron, conseiller

ASSEMBLÉE D'ÉCHANGE ET DE CONSULTATION MEMBRES À STATUT PRÉCAIRE ET EN DÉBUT D'EMPLOI

FGJ

Vous êtes membre à statut précaire ou en début d'emploi ayant 5 ans ou moins d'expérience en enseignement à la FGJ? **Réservez la plage horaire du mercredi 4 juin 2025 de 17 h à 18 h 30**, pour participer à la deuxième assemblée d'échange et de consultation. Cette rencontre a pour objectif de réfléchir aux enjeux et aux problématiques liés à la précarité et au début d'emploi au CSSDM. Peu importe votre situation, que vous soyez en suppléance, à contrat indéterminé ou à temps partiel, avec ou sans brevet, l'Alliance désire vous entendre afin de mieux répondre à vos besoins et de faciliter votre intégration dans la profession.

Il sera possible aussi pour vous d'établir des liens directs avec la personne déléguée des membres à statut précaire élue cette année.



Votre voix nous importe! [Inscrivez-vous ici](#) pour recevoir le lien Zoom afin de participer à cette assemblée virtuelle.

Amélie Piché Richard, vice-présidente

RAPPEL CONFÉRENCE FONDS PERSONNEL D'URGENCE

En réponse à une demande formulée lors de l'Assemblée générale de 2024, l'Alliance passe à l'action pour vous aider à créer votre propre fonds personnel d'urgence. Un fonds personnel d'urgence peut faire la différence en cas de grève, d'imprévu ou même pour anticiper le fameux saut de la « 27^e période de paie » qui se produit périodiquement au CSSDM. Bref, c'est un outil essentiel pour protéger votre stabilité financière.

En partenariat avec le Comité de finances et la Caisse Desjardins de l'Éducation, l'Alliance a conçu un [guide](#) afin de présenter les avantages de ce type d'épargne et vous fournir les bases pour bien le démarrer.

Toujours en collaboration avec la Caisse Desjardins de l'Éducation, l'Alliance offrira également, le 21 mai prochain, une conférence d'une heure, présentée par madame Lise Pedneault. Elle exposera différentes stratégies concrètes et accessibles, peu importe votre situation financière, pour bâtir un fonds sécurisant. Une période de questions suivra la présentation.



La séance d'information se déroulera sur Zoom à partir de 18 h. Les personnes intéressées [sont invitées à s'inscrire ici](#).

Élyse Bourbeau, secrétaire-trésorière

COLLOQUE À L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Cette année encore, l'Alliance a participé au colloque des finissantes et finissants en éducation de l'Université de Montréal, qui était présenté sous le thème *L'école de demain se forme!* Nous avons eu la chance de rencontrer plusieurs de nos futures et futurs collègues qui sont passé-e-s à notre kiosque pour échanger avec nous, se renseigner sur les contrats à venir ou encore sur les nombreux défis de la précarité. Nous avons également eu la chance d'assister à la présentation des travaux de recherche des finissantes et finissants de 4^e année. Malgré la pénurie, une belle relève se profile à l'horizon!



Sue Bradley, vice-présidente
Patrick Trotter, vice-président

BIEN REMPLIR LE FORMULAIRE T-075



Dans le *BIS* du 17 février, l'Alliance vous rappelait l'importance cruciale de bien remplir le formulaire T-075. En effet, dans nos milieux, les situations à risque, les agressions verbales ou physiques, les événements perturbateurs ne sont malheureusement pas des exceptions — ils sont trop fréquents.

Le [formulaire T-075](#), ce n'est pas une simple formalité bureaucratique. C'est un outil, un levier pour documenter les dangers et un premier pas pour transformer l'indignation en action. Lorsqu'un élève lance un objet, lorsqu'un parent vous agresse verbalement — **il faut le signaler**. Ne pas le faire, c'est laisser l'incident disparaître dans l'oubli. Remplir le formulaire, c'est refuser de subir en silence. Le rapport de force commence dès qu'on ose nommer les choses.

Pour que ce formulaire ait du poids, il faut le remplir avec rigueur. La description de l'événement doit être factuelle, précise, sans minimisation. Ce n'est pas de la littérature, ce sont des faits. On ne dit pas *incident mineur*, on écrit : *À 14 h 10, un élève a lancé un objet en direction du bureau, frôlant un autre élève. Aucun adulte n'était disponible pour intervenir, malgré un appel au secrétariat.* On ne dit pas *discussion tendue*, on écrit : *Un parent a tenu des propos dénigrants à mon égard, me traitant d'incompétent-e. La direction n'a pas réagi, malgré ma demande d'accompagnement.*

Pensez aussi à proposer une solution pour éviter que la situation se reproduise. Ce n'est pas se plaindre, c'est nommer ce qu'il manque : des ressources, du soutien, des formations, une politique claire contre la violence. Nous savons ce dont nous avons besoin. Écrivez-le.

Ce formulaire ne s'adresse pas seulement à nous. La direction a, elle aussi, une responsabilité : remplir la section sur l'enquête et l'analyse. Trop souvent, cette partie reste vide ou se limite à une phrase vague, sans suivi concret. C'est inacceptable. Une direction qui néglige cette tâche nie le vécu de l'enseignant ou de l'enseignante et évite ses obligations. Si vous ne recevez pas la partie complétée, exigez-la. Écrivez, relancez, parlez-en à votre représentante syndical-e. Refusez que l'événement soit balayé sous le tapis. Chaque T-075 bien rempli est une alerte. Un outil de pression. Il peut appuyer des revendications collectives, des recours syndicaux, des démarches à la CNESST, ou simplement rappeler que notre sécurité n'est pas négociable.

Et si quelqu'un vous demande : tu fais un T-075 pour ça ? Répondez fièrement : oui, pour moi, pour mes collègues, pour que ça cesse.



Éric Girard, vice-président
Caroline Brodeur, conseillère



JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE L'HOMOPHOBIE, LA TRANSPHOBIE ET LA BIPHOBIE

Le 17 mai 1990 fut un jour historique pour de nombreuses personnes de la communauté LGBTQ2S+ parce que, enfin, leur réalité n'était plus considérée comme une maladie mentale. C'est pourquoi, tous les 17 mai, nous soulignons la Journée internationale de lutte contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie.

Or, on entend ou on lit de plus en plus de commentaires comme : *il n'y en a plus d'homophobie et de transphobie, arrêtez donc de revendiquer dans nos faces!*

Qu'est-ce qui se cache derrière de tels commentaires? Pourquoi parler de la diversité sexuelle et de genre ou encore parler de ce que vit une proportion significative de la population provoquerait de telles réactions? Il suffit de regarder l'actualité pour le comprendre.

Le bannissement de livres, les thérapies de conversion, les reculs législatifs et la violence visant les personnes de la communauté refont surface. Dans plusieurs provinces canadiennes et états américains, des lois viennent éliminer les droits des jeunes trans et limiter, voire interdire, la présence de contenus LGBTQ2S+ dans les cours d'éducation à

la sexualité. Les personnalités ouvertement homophobes sur les réseaux sociaux exercent une influence de plus en plus grande. La conséquence de tout ça? Une étude publiée récemment par le GRIS a démontré que la proportion de nos élèves qui expriment un malaise par rapport aux réalités LGBTQ2S+ a doublé, voire triplé depuis la pandémie.

Bref, la revendication et la sensibilisation ne doivent jamais cesser!

Heureusement, de nombreuses ressources existent pour aborder la

question en classe. Nous mettons ainsi à votre disposition une trousse de matériel d'affichage et de référence afin de vous permettre d'exprimer votre soutien et de sensibiliser votre milieu.

Accessible en tout temps, cette trousse peut être commandée en ligne en remplissant ce formulaire.

Sur le Web, le site A comme Alliés propose plusieurs planifications adaptées au préscolaire, au primaire et au secondaire et offre une large bibliographie d'ouvrages à propos des personnes LGBTQ2S+ et sur la lutte aux stéréotypes de genre.

De plus, notre collègue Annie-Sara Lemieux-McClure, enseignante à l'école Saint-Anselme et membre du Comité LGBTQ2S+ et alli-e-s, a monté ce super tableau Padlet regroupant une foule de ressources sur la question.

Enfin, si vous ne vous sentez pas outillé-e-s pour parler de ce sujet, il y a toujours le GRIS qui offre à longueur d'année la possibilité de faire dans vos classes une présentation-témoignage animée par des bénévoles formé-e-s.

N'oubliez pas de participer encore une fois cette année au Défi des personnes alliées. Vous pouvez notamment prendre une photo d'équipe le 17 mai en affichant le drapeau arc-en-ciel ou en arborant l'autocollant du Défi des personnes alliées envoyé par la FAE. Tous les détails ici. Le 17 mai demeure toujours d'actualité et nos collègues de la communauté

LGBTQ2S+ ont toujours besoin de cette marque de soutien, en ce jour et le reste de l'année!



● **Élyse Bourbeau, secrétaire-trésorière**



VOTRE OPINION COMPTE!

L'Alliance lance un court sondage (moins de 5 minutes) pour mieux comprendre l'expérience de ses membres et améliorer concrètement les services offerts — information, accompagnement, communication, engagement syndical.

Votre rôle est essentiel. Nous comptons sur vous pour faire connaître ce sondage et

encourager un maximum de collègues à y répondre, y compris celles et ceux qui participent peu à la vie syndicale. Chaque réponse compte et contribuera à ce que l'Alliance représente mieux toutes les voix de notre milieu.

En y répondant, vous courez la chance de gagner l'une des 5 cartes cadeaux d'une valeur de 30 \$ chez Les libraires.

Merci de votre engagement. Grâce à vous, la voix des membres se fait entendre plus clairement que jamais!



● **Susan Dubé, directrice des ressources humaines et de l'administration**

